

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

EXTRAIT
du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS et le jeudi 20 juillet à 18h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la ville de DAX, convoqué le 13 juillet 2023, s'est réuni en mairie dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Julien DUBOIS, Maire, en séance publique.

| | | |
|--|----|---|
| Nombre de membres afférents au conseil municipal | 35 | Date de la convocation : 13 juillet 2023 |
| Nombre de présents | 29 | |
| Nombre de pouvoirs | 6 | Date de publication : 25 juillet 2023 |
| Suffrages exprimés | 35 | |

ETAIENT PRESENTS :

Mme Martine DEDIEU, M. Grégory RENDE, Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, M. Pascal DAGES, Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON, M. Amine BENALIA BROUCH, Mme Marylène HENault, M. Guillaume LAUSSU, Mme Martine ERIDIA, M. Alexis ARRAS, Mme Martine LABARCHEDE, Mme Florence PEYSALLE, M. Vincent MORA, Mme Gisèle CAMIADE, M. Olivier COUSIN, Mme Aline DUZERT, M. Jean-Paul DUBOURDIEU, Mme Sandra LARTIGAU, M. Michel GUILLEMIN, Mme Audrey LALOTTE, M. Guillaume SEGUIER, Mme Marylène DESTANDAU, M. Patrice BOUCAU, Mme Fanny MESPLET, Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI, M. Pierre STETIN, Mme Viviane LOUME-SEIXO, M. Bruno JANOT.

ABSENTS ET EXCUSES :

M. Julien RELAUX, M. Benoît LAMIABLE, Mme Carine BROUSTAUT, M. Yves LOUME, Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU, M. Didier ZARZUELO.

POUVOIRS :

M. Julien RELAUX a donné pouvoir à M. Grégory RENDE,
M. Benoît LAMIABLE a donné pouvoir à Mme Marylène HENault,
Mme Carine BROUSTAUT a donné pouvoir à Mme Martine LABARCHEDE,
M. Yves LOUME a donné pouvoir à Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI,
Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU a donné pouvoir à M. Bruno JANOT,
M. Didier ZARZUELO a donné pouvoir à Mme Viviane LOUME-SEIXO.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Fanny MESPLET

OBJET : BIBLIOTHEQUE-LUDOTHEQUE : PROJETS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE SECOND SEMESTRE 2023

VU l'article L2121-29 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable de la COMMISSION CULTURE ET ANIMATION DU 12 JUILLET 2023.

CONSIDERANT que tout au long de l'année, la programmation culturelle de la bibliothèque-ludothèque se construit autour de rendez-vous nombreux et adaptés à tous les publics,

CONSIDERANT que la bibliothèque-ludothèque propose les parcours Projet d'Education Artistique et Culturelle (PEAC) proposés aux établissements scolaires pour le second semestre 2023,

CONSIDERANT que la bibliothèque-ludothèque dispose d'un budget animation réparti sur trois lignes budgétaires : 14 000€ sur la ligne 6288 - autres services extérieurs ; 2 000 € sur la ligne 6188 - autres frais divers et enfin 200€ sur la ligne 6248 - frais de transport divers.

SUR PROPOSITION DE Mme LABARCHEDE Martine, Conseillère municipale déléguée, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 35 VOIX POUR,

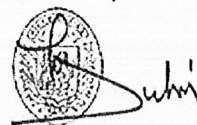
APPROUVE les parcours Projet d'Education Artistique et Culturelle (PEAC) proposés aux établissements scolaires pour le second semestre 2023 détaillés en annexe,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Secrétaire de séance,

Fanny MESPLET.

**Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
pour copie conforme,**



Julien DUBOIS
Maire de Dax
Président du Grand Dax

« La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>). »

Annexe 1 au CM du 20 juillet 2023

Projets d'Éducation Culturelle et Artistique de la bibliothèque-ludothèque – 2nd semestre 2023

Tout au long de l'année, la bibliothèque-ludothèque propose aux différents publics des animations permettant de valoriser l'ensemble des collections présentées, de créer des moments de partage et de découvertes culturelles.

Ces actions visent les tous-petits, le public scolaire, les habitants, touristes et curistes ainsi que des publics spécifiques.

Budget prévisionnel PEAC 2^{ème} semestre 2023 :

| Action | Dépenses | Recettes | |
|---|------------------|---|------------------|
| PEAC philosophie « Ôtez les masques ! » : - 4 ateliers de philosophie : 1 100,00 € - transport, hébergement, restauration : 280,00 € | 1380,00 € | Ville de Dax – budget de fonctionnement | 2560,00 € |
| PEAC journalisme « Récolter et fabriquer l'information » : - 2 journées complètes avec Louise Pluyaud (charte des auteurs) : 960,00 € - transport, hébergement, restauration : 220,00 € | 1180,00 € | | |
| TOTAL | 2560,00 € | TOTAL | 2560,00 € |

Ce budget ne comprend pas la valorisation du temps de travail du service.